Adainville

Juin 2025

et Vous

ÉDITO

Chères Adainvilloises et chers Adainvillois,

Depuis quelques mois, vous avez de nouveau trouvé dans vos boîtes aux lettres des tracts porteurs de critiques de la gestion communale, d'informations inexactes, d'accusations gratuites et mensongères.
Sachez que je ne souhaite pas entretenir un climat conflictuel ni même alimenter ce type de tensions, il y en a déjà bien assez autour de nous.
D'autre part, 75 % d'entre vous se sont déjà exprimés clairement lors des élections partielles de 2023 sur leur volonté de voir leur village retrouver la quiétude qui est la sienne.

Je fais donc le choix, comme je l'ai toujours fait, de me concentrer sur ce qui compte vraiment: faire avancer notre village, améliorer le quotidien de chacun et renforcer les liens entre habitants.
Mon engagement, comme celui de mon équipe, est total et sincère. Nous sommes animés par une seule volonté : faire vivre notre commune, la dynamiser, y insuffler de la vie, de la convivialité et de la solidarité.
C'est dans cet unique objectif que Claire s'est engagée à nouveau en 2023, dans cet unique objectif qu' Annie, Delphine, Olivier et Thierry nous ont également rejoints.
Travaux, animations, soutien aux projets, échanges avec les habitants : chaque action est guidée par l'envie de construire un avenir collectif et positif.

Ainsi depuis le début de cette année 2025, notre village a accueilli deux manifestations sportives organisées par le VCESQY Team Voussert.
Fin mars la deuxième manche de la Coupe de France de Paracyclisme nous a donné un grand moment de sport et d'humilité. Mi-avril la Ladies Tour qui avait eu lieu en 2024 sur Adainville, a pris de l'envergure au départ de Rambouillet sur un beau circuit traversant notre campagne Yvelinoise pour franchir la ligne d'arrivée en face de notre école.
J'en profite une fois encore pour remercier les 30 bénévoles qui ont participé à la sécurité de ces deux évènements. D'ailleurs devant la superbe organisation et la réussite de ces deux courses, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Le Samedi 21 juin prochain aura lieu la fête de la musique : un groupe de musiciens du village vous offrira un concert et vous pourrez vous régaler de plats exotiques spécialement préparés par IMMA-DELICES. Le tout se terminera par un gigantesque feu de la Saint-Jean sur le terrain communal.
Ce sera un beau moment de convivialité et nous vous y attendrons nombreux.

Côté travaux, l'année 2025 sera consacrée à l'entretien de notre village avec notamment la réfection des fossés et l'aménagement de certains terrains communaux. Nous avons donc commencé celui du parking de la route du Mesle afin de faciliter et pérenniser son entretien en luttant contre la Renouée du Japon qui nous envahit et créer un espace agréable. Une haie arbustive d'essences variées a été plantée ; nous y installerons également un banc et une boîte à livres. Le seul défibrillateur de la commune se trouvant dans la cour de la mairie, il est à l'étude d'en ajouter un dans ce nouvel espace.

D'autres projets et manifestations sont à venir, nous vous laissons les découvrir dans les pages de ce journal.

ÉDITO

Vous y trouverez également des réponses aux erreurs d'interprétation de la gestion communale par le Collectif pour Adainville avec notamment un dossier consacré aux finances car s'il n'est pas question d'alimenter la polémique, beaucoup d'entre vous m'ont demandé d'intervenir et de rétablir certaines vérités.

Je vous le dois donc comme je le dois aux conseillers de mon équipe dont l'engagement est méprisé, comme je le dois avec respect aux conseillers qui ont dû quitter le Conseil Municipal en ce début d'année pour des raisons personnelles et qui ont exprimé le souhait que leur départ ne soit pas instrumentalisé.

L'anonymat de ceux qui s'expriment sous couvert du Collectif et engagent par là même la responsabilité de leurs membres quant aux propos tenus, pose question .
Il m'est souvent demandé qui se cache derrière ce Collectif.
A ce jour, les personnes publiquement affichées du Collectif sont :

Pascal Saulet	Administrateur et fondateur, ancien élu
Alain Therond	Administrateur, ancien élu
Marc Cicero	Administrateur, ancien élu
Franceso Mingoia	Administrateur, actuel conseiller municipal
Jean-Yves Doin	Administrateur, actuel conseiller municipal

Les actions et communications du Collectif tant sur le fond que sur la forme n'ont d'effet que de politiser une vie communale qui ne l'a jamais été, ce au détriment de l'intérêt commun et contre le souhait des Adainvillois.

Enfin, croyez bien qu'il ne m'est jamais arrivé de me réveiller un matin avec l'idée farfelue d'abattre un arbre pour le remplacer par une boîte à livres.
Si un arbre est abattu, c'est qu'il présente un risque pour la sécurité des habitants et passants dont je suis le garant. C'était le cas pour le frêne du parking du Mesle : l'entreprise d'élagage venue procéder à son entretien a constaté qu'il était malade et creux sur la plus grande partie de son tronc et nous avons dû prendre hélas la décision de l'abattre.

En toute chose, je crois profondément que le dialogue est la clef de la sérénité, aussi je vous invite à vous rapprocher de moi directement ou des membres de mon équipe, parfaitement compétents, en cas de doute, d'incompréhension ou de question. Rien ne vaut un échange clair, humain et respectueux, nous sommes à votre disposition.

Je suis, et nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre notre engagement pour préserver notre village.

Votre Maire,
Jean-Marc RAIMONDO

Édouard ODIER 1er Adjoint, Claire MASSÉ 2ème Adjoint, Annie SELLÈS 3ème Adjoint,
Delphine MONET, Thierry CELDRAN et Olivier VENTURINI Conseillers Municipaux
s'associent à cet éditorial.

Cet hiver vous avez pu croiser nos deux agents recenseurs qui ont parcouru tout Adainville.
Pour rappel, le recensement a pour objectif de mettre à jour les informations relatives à la population et au nombre de logements. De ces chiffres découlent les aides et les politiques nationales, régionales et départementales quant aux infrastructures.
Les résultats précis seront connus à la fin de l'année.

Sur notre commune, le taux de participation a été d'environ 80% et nous remercions tous les adainvillois qui ont répondu.
Un constat néanmoins: le travail des agents a pu être rendu difficile par le manque de boîte à lettres portant le numéro du logement.
Depuis un décret du 29 juin 1979, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire qui affiche à minima le nom et le numéro de l'habitation si celle-ci en possède un.

Le recensement ayant lieu tout les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, le prochain aura donc lieu en 2030 ! Ce qui laisse un peu de temps pour vous mettre en conformité et aider le travail des futurs agents recenseurs.
Nous vous donnons rendez-vous à la fin de l'année pour les résultats !

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Elu.e Rural.e Relais de l'Egalité (ERRE)

Rappel des dispositifs en place pour vous aider
N° à contacter : le 17, le 39 19 pour les femmes victimes et le 119 pour les enfants
L'hashtag national #NERIENLAISSER PASSER
Le site du gouvernement : arretonslesviolences.gouv

À Adainville, Annie Sellès et Delphine Monet sont les représentantes ERRE.
Elles ont été formées par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) pour vous écouter, vous renseigner si vous le souhaitez et vous orienter selon vos besoins. Vous pouvez les joindre **anonymement, gratuitement et confidentiellement** à l'adresse suivante : erre@adainville.fr
Ce dispositif est bien évidement ouvert à toute personne habitant en dehors de la commune.

RENCONTRE CY école de design POUR LE VIVANT

ENTRE UNE ÉCOLE ET UNE COMMUNE

Et s'il était possible de repenser le coeur de notre village ?

Dans votre journal de décembre dernier, nous vous parlions d'une étude prospective menée par des étudiants de l'école de design CY.
L'objectif était de réfléchir et proposer des idées visant
- à faire évoluer notre village en préservant son aspect rural et ses traditions, tout en y convoquant plus de dynamisme et de modernité.
- renforcer les liens sociaux entre générations, favoriser les échanges entre tous les habitants et améliorer l'attractivité pour de nouveaux Adainvillois.

Organisés en plusieurs groupes de travail, les étudiants ont proposé différentes pistes de réflexion et de réalisations intéressantes.
Une exposition est en cours de préparation pour vous présenter ces projets et vous pourrez voter pour le ou les projets qui vous plaisent le mieux, donner votre avis et noter vos remarques.
De cet échange, naîtra certainement des réalisations communes.
Nous vous informerons dès que la date de cette exposition sera définie et espérons que vous viendrez nombreux participer à l'évolution de votre village.

Le BUDGET de la commune

Les finances de notre commune : présentation et explication

Le budget d'une commune prévoit chaque année les recettes (impôts, subventions, dotations...) et les dépenses.
Il se compose de deux parties :

- le fonctionnement, qui regroupe les dépenses courantes comme l'électricité, les salaires ou l'entretien des bâtiments,
- l'investissement, qui concerne les projets à long terme comme les travaux, l'achat de matériel ou la construction d'équipements.

Ce dernier est vérifié par les services du contrôle budgétaire de la préfecture des Yvelines.

Pour assurer une gestion saine et éviter des déséquilibres, la commune d'Adainville adopte chaque année une stratégie budgétaire réfléchie : Les dépenses sont initialement et volontairement un peu surestimées et les recettes sont évaluées de manière prudente, dans le but de parer aux imprévus. Les dépenses prévisionnelles sont ajustées en fonction des recettes attendues, afin d'assurer un budget équilibré.

Notre méthodologie, à savoir une politique d'informatisation des tâches (état civil, urbanisme), la réduction de l'effectif de la mairie de 3 à 2 agents sans baisse de la qualité de service pour les habitants, a permis de modérer les dépenses de fonctionnement. Ainsi ces dépenses n'ont pas augmentées depuis 2015 alors que dans cette période l'inflation a été d'environ 20%.

Voici ce qu'il en est des dépenses et des recettes de l'année 2024:

- Concernant le fonctionnement :
Les dépenses réelles se sont élevées à 436 000 €, soit près de 70 000 € de moins que prévu. Les recettes ont été de 558 000 € soit très proche de la prévision initiale. L'excédent de fonctionnement (différence entre recettes et dépenses) qui permet ensuite de financer les investissements, a été de 122 000 euros.

- Concernant les investissements :
La commune a engagé en 2024 des investissements pour un montant de 569 000 € dont 364 937€ pour les travaux de voirie Grande rue, Allée de l'étang et chemin de la Tuilerie. Cette dépense telle que prévue début 2024 a bien été respectée.

Le blocage du budget par une partie du conseil municipal de l'époque a retardé ce projet. Quand le projet a pu être repris, les coûts proposés par les entreprises de travaux avaient augmenté de manière significative.

Pour ces travaux de voirie, notre commune a bénéficié de subventions et prises en charge de la part du Département et de la Communauté de Communes pour un montant global de 239 881 €, sommes qui nous seront versées cette année.
Une subvention complémentaire du département pour un montant de 49 000 euros est attendue en 2026.
Le coût réel de ces travaux pour la commune sera donc, après subventions, de 85 056 €.
A ce jour, le Département a honoré son engagement à hauteur de 98 700 €.

Et pour 2025 ?

Malgré un contexte national marqué par l'incertitude concernant nos futurs budgets, la commune a fait le choix, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les impôts locaux. Cette stabilité fiscale est un engagement fort envers nos habitants.

Cette année nous concentrons nos efforts sur l'entretien du village et la préservation du cadre de vie.
L'ambition restera présente : plusieurs études seront lancées en 2025 pour préparer les projets à venir et être prêts à agir dès que les financements seront au rendez-vous.

Édouard ODIER, 1er Adjoint aux Finances et Delphine MONET

Le BUDGET de la commune

OÙ VA L'ARGENT DE LA COMMUNE EN 2024 ?

- Achat de matériel
- Travaux d'aménagement (voirie, espaces verts)
- Achat d'investissement (terrain)

Financé par :
- Subventions du département et CCPH
- Economies des années précédents

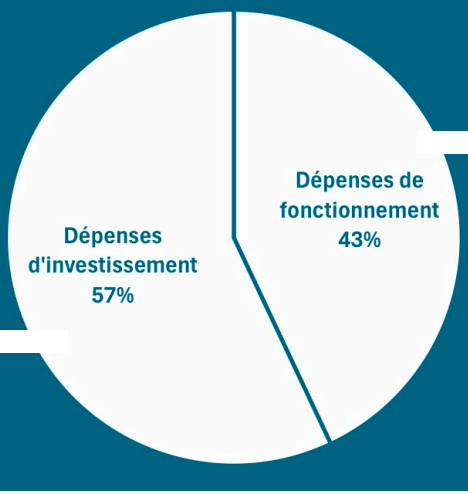

- Entretien de l'espace public et bâtiment municipaux
- Prestations de services et fournitures
- Electricité, eau, gaz
- Dépenses de personnel
- Intercommunalité (SIVOM ABC, CCPH)

Financé par :
- Les impôts
- Les dotations de l'Etat
- Les recettes des locations, loyer logement communal, concessions...
- Taxe électricité
- Droits de mutations (taxe reversée suite aux ventes immobilières sur la commune)

EVOLUTION DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

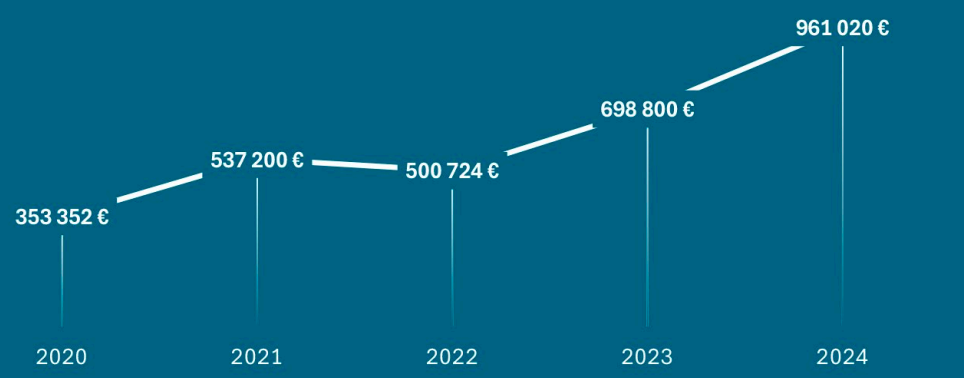

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015 A 2024

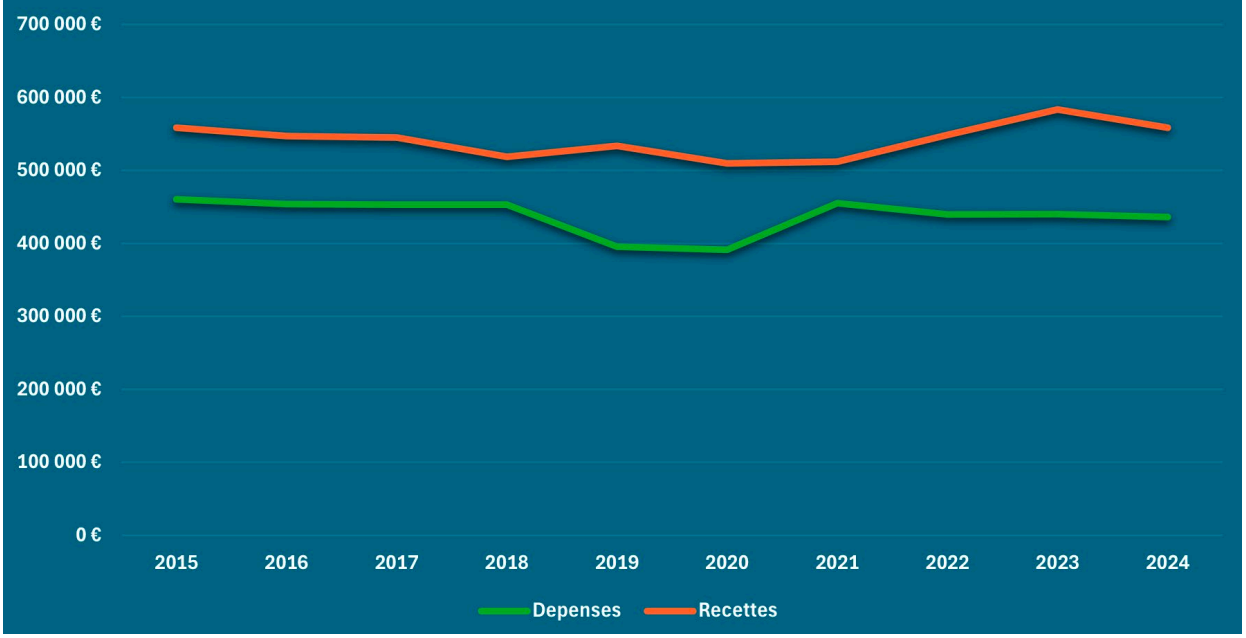

Le BUDGET de la commune

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de sécurité et d'aménagement sur la Grande rue, l'allée de l'Etang et le chemin de la Tuilerie sont terminés: ci-dessous le bilan de ce qui a été réalisé.

Marché Estimé
354 738€ TTC
Travaux réalisés
364 937€ TTC
Subventions
Département : 148 012€ dont 49 312€ à venir sur 2026
Prise en charge CCPH : 91 869€
Amendes de polices pour sécurisation de voirie : 40 000€
Reste à charge prévisionnel
85 056€

Le montant des travaux réalisés est supérieur de 10 199€ au montant du marché estimé car nous avons profité d'avoir les entreprises de travaux sur place pour réaliser des aménagements supplémentaires : réfection d'une partie du chemin de la Tuilerie, de l'entrée du lotissement Bruyère des Vallées (partie communale) et l'entrée de la rue de Fréville.

NOTA concernant les frais d'étude.
Ingenier'Y est une agence de conseil du Département et a pour vocation d'assister les communes rurales dans le développement de leurs projets pour une cotisation annuelle de 464€ (tarif 2025)
Elle s'occupe de la pré-étude et de la faisabilité du projet puis de la mise en relation avec le maître d'oeuvre.
Sur ces travaux, elle nous a également aidé au montage du dossier de subventions.
L'étude et le suivi de chantier sont ensuite réalisés par le maître d'oeuvre.

110 000 €

Pour votre information, le terrain acheté par la commune l'a été à une société assujettie à la TVA.
Par conséquent, le prix net vendeur est le prix hors taxe soit 110 000€ (conformément à l'art. 257 du Code Général des Impôts)

0 %

D'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

En 2024, malgré un contexte financier national tendu, la Municipalité avait fait le choix de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière.
C'est également le cas cette année.

58 000 €

Ce sont les frais d'avocat depuis 2020 suite aux demandes récurrentes de l'opposition et aux contentieux contre la commune. Aucun dossier n'a donné lieu à une condamnation de la commune.
Nota: les frais inhérents à la protection fonctionnelle du maire votée en décembre 2023, s'élèvent à ce jour à 240€.

21 juin Fête de la Musique & Feu de la Saint Jean

Nous vous attendons nombreux pour fêter ensemble l'arrivée de l'été en musique !

A partir de 19 h, vous pourrez venir déguster les plateaux apéro et les petits plats exotiques d'ImmaDélices en profitant d'un concert offert par des musiciens, chanteuses et chanteurs adainvillois !
Ils répètent depuis des semaines , venez les applaudir !

A 23h, le feu de la Saint-Jean embrasera les coeurs et fera briller les yeux sur le terrain communal. Et si chaque adainvillois se tenait la main pour une ronde joyeuse ?

26 juin Conférence

Fabien Le Coidic vient nous parler de sa passion pour les **pigeons voyageurs !**

De l'histoire de la colombophilie aux courses actuelles, comment élève-t-on ces oiseaux si particuliers ?

Rendez-vous à 19h dans la salle communale !

13 juillet Repas

Le traditionnel repas de la Fête Nationale se tiendra sur le terrain communal le dimanche 13 juillet à midi.
Gratuit pour les adainvillois, payant pour les extérieurs, vous recevrez prochainement le formulaire d'inscription avec le menu.

Le feu d'artifice sera tiré cette année sur la commune de BOURDONNÉ le 13 juillet dans le parc communal.

05 Septembre Forum des Activités & Petit Marché

Retrouvez les artisans et producteurs locaux pour le petit marché de la rentrée et venez découvrir les activités pour petits et grands que vous pouvez pratiquer sur Adainville et au sein du groupement communal Adainville-Bourdonné-Condé sur Vesgre.
Sports, ateliers de couture, de sculpture, d'expression plastique, Théâtre, vous trouverez votre bonheur !

21 Septembre Journées du Patrimoine

EXPOSITION DE TRACTEURS et VÉHICULES ANCIENS : retenez cette date et venez participer à l'exposition des véhicules anciens et/ou de collections tout au long d'une journée conviviale autour de nos vieilles dames et des Vieux Pistons.
Youngtimer bienvenus !

12 Octobre Vide Greniers

Le vide greniers aura lieu le dimanche 12 octobre 2025.
Si vous le souhaitez, vous pouvez déjà vous inscrire en mairie par mail à mairie@adainville.fr ou demander le formulaire d'inscription.
TARIFS :
Particuliers 5€ le mètre linéaire - Professionnels 6€ le mètre linéaire

PETITE RESTAURATION SUR PLACE ET MANÈGE GRATUIT

Règles de bon voisinage

Les beaux jours sont là et avec eux le temps de l'entretien du jardin, des jeux de plein air et des barbecues.
Afin de pouvoir en profiter pleinement et sereinement, merci de respecter quelques règles de bon voisinage:
- Si vous organisez une fête, prévenez vos voisins, veillez à ne pas abuser sur le nombre de décibels et à respecter un horaire raisonnable.
- Si des circonstances exceptionnelles vous conduisent à faire du bruit de façon anormale ou hors des horaires autorisés, là encore, parlez-en avec vos voisins pour éviter tout désagrément et conflit.

POUR RAPPEL
les travaux de bricolage et jardinage pour les particuliers et les professionnels sont soumis aux jours et horaires suivants:

PARTICULIERS

Autorisé de
8H30 à 12h et de 14h à 19h30 en semaine
9H à 12h et de 15h à 19h le samedi
10H à 12h les dimanches et jours fériés

ENTREPRISES PRIVÉES OU PUBLIQUES

Autorisé de
7h-20h en semaine
8h-19h le samedi

Interdit les
Dimanche
et jours fériés

Collecte des déchets verts

En **période estivale**, la collecte a lieu tous les **15 jours.**

Pour ADAINVILLE, les dates sont les suivantes:
- 8 et 22 JUILLET 2025
- 5 et 19 AOÛT 2025

Elle reprendra ensuite tous les mardis jusqu'au 9 décembre 2025

MAIRIE: HORAIRES D' ÉTÉ et FERMETURE ESTIVALE

La mairie passe en **heures d'été** à partir du **LUNDI 07 JUILLET 2025** et sera ouverte au public les **MARDI et VENDREDI de 14h à 16h30.**

Puis la mairie prendra sa **pause estivale** et sera **FERMÉE du LUNDI 11 AOÛT au VENDREDI 29 AOÛT inclus.**
Pendant cette période, en cas d'**URGENCE**, vous pourrez joindre M. le Maire au 07 57 06 26 48.
Vous pourrez également nous écrire par mail à mairie@adainville.fr ou laisser un message sur le répondeur de la mairie au 01 34 87 03 24.

RESTONS EN CONTACT - SOYEZ INFORMÉS

MAIRIE
1 Grande Rue 78113 ADAINVILLE

+33 1 34 87 03 24

mairie@adainville.fr

www.adainville.fr

- Lundi et Jeudi de 14h à 16h30
- Mardi de 14h à 16h30
  et de 17h à 19h SUR RENDEZ-VOUS
- Vendredi de 14h à 16h
- Un Samedi sur deux de 10h à 12h:
3ème Trimestre: 14 et 28 juin
19 juillet
06 et 20 septembre

Réseaux sociaux:
Page Facebook de la mairie d'Adainville

Application **"Adainville"** à télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store
L'application Adainville vous permet de retrouver toutes les informations pratiques et utiles au quotidien où que vous soyez. Elle vous permet également d'être informé en temps réel de tout évènement qui se passe sur la commune grâce aux notifications.

Application **" Pays Houdanais Infos"** à télécharger gratuitement sur Google Play ou Apple Store
L'application Pays Houdanais Infos vous permet d'être informé sur tous les services et activités dont vous bénéficiez au sein de la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Imprimé en mairie - ne pas jeter sur la voie publique